

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article416>



**Tous les élèves participant au
voyage à Londres se sont
engagés à faire preuve en
toutes circonstances d'une
exquise, et d'une
totale maturité de
comportement !**



Date de mise en ligne : mardi 11 avril 2011

- Archives du Blog - Année 2010-2011 - Voyage en Angleterre -

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

Lors de la réunion du 11 avril en salle polyvalente, les professeurs- accompagnateurs du voyage à Londres ont distribué aux élèves et à leurs parents un REGLEMENT DU SEJOUR LINGUISTIQUE DU 16 MAI AU 22 MAI 2011. Avant le départ, tous les participants devront en avoir pris connaissance, et par leur signature, s'engager à le respecter.

1. Bagages :

chaque bagage doit être étiqueté avec le nom de l'élève et l'adresse de son domicile. Prévoir des vêtements et chaussures imperméables en cas de pluie, ainsi qu'un parapluie. Prévoir des chaussures de marche confortables, car il y aura beaucoup de marche à pied au cours du séjour.

2. Les élèves se muniront d'un petit sac à dos

qu'ils prendront tous les jours pour y mettre le pique-nique prévu par les familles d'accueil. Il est fortement déconseillé aux élèves d'avoir sur eux une somme d'argent importante, ainsi que tout objet de valeur. Les enseignants accompagnateurs ne sont pas responsables en cas de perte ou de vol.

3. Prévoir

un **pique-nique pour le repas du midi du voyage aller**(lundi 16 mai) et **un peu d'argent de poche français pour le petit déjeuner du retour** (matin du dimanche 22 mai)

4. Dans le car :

avertir rapidement les enseignants **en cas de malaise**, une trousse à pharmacie sera mise à disposition des accompagnateurs.

le car doit rester propre, du début du séjour jusqu'au retour à La Châtre

aucun comportement qui puisse distraire et gêner le chauffeur ne sera toléré (bruit démesuré, musique trop forte etc...)

5. Dans la famille anglaise :

Les élèves veilleront à maintenir leurs chambres propres et rangées. Toute détérioration sera à la charge du responsable légal.

Si les élèves ont besoin de quelque chose, ils doivent le demander. A table, il conviendra d'être poli et respectueux. Les horaires de la famille seront respectés.

Attention au comportement dans les musées, monuments et visites de groupes.

Pendant les visites, le rythme du groupe sera respecté, et on prêtera une attention particulière à la personne qui mènera la visite guidée. Les indications données par les professeurs et accompagnateurs seront respectées.

6. Un journal de bord sera rempli par les élèves tout au long du séjour.

Il faudra donc l'avoir sur soi en permanence. Il sera évalué et noté au retour

7. Si certains élèves suivent un traitement médical particulier,

ce dernier doit être **communiqué aux professeurs accompagnateurs**, et les élèves doivent toujours avoir sur eux **l'ordonnance médicale**. Le traitement doit être prévu en quantité suffisante pour la durée du séjour.

8. Toute boisson alcoolisée est strictement interdite. La consommation de tabac est interdite aux mineurs et dans les établissements publics.

Ces règles devront être respectées sans exception.

9. Pendant le séjour, les élèves auront des temps libres sans surveillance directe des professeurs accompagnateurs ;

ce qui suppose qu'un **comportement adulte et responsable** sera exigé pendant ces moments-là.

10. Les élèves mineurs et majeurs ne sont pas autorisés à sortir seuls le soir sans surveillance,

sauf si les familles d'accueil décident de les accompagner, auquel cas ils se trouveront sous leur entière responsabilité.

11. Enfin, toute infraction à ce règlement sera sanctionnée dès notre retour dans l'établissement.

Indicatif de la Grande Bretagne vers la France :0033 + n° (sans le zéro initial)

Indicatif de la France vers la Grande Bretagne :00 44 + n° (sans le zéro initial)

Documents à toujours conserver sur soi : la carte d'identité, et les coordonnées de la famille d'accueil.